

COMPRENDRE

GDS. Les myiases à *Wohlfahrtia magnifica*

Les dégâts occasionnés par les infestations d'asticots de cette mouche sont de plus en plus présents en Limousin et impactent particulièrement les troupeaux ovins ; différentes mesures de maîtrise et de prévention sont testées et proposées mais l'efficacité de ces mesures repose essentiellement sur l'application d'un plan collectif de prévention et bien sûr, par la communication renforcée sur ces modalités à suivre par le plus grand nombre !

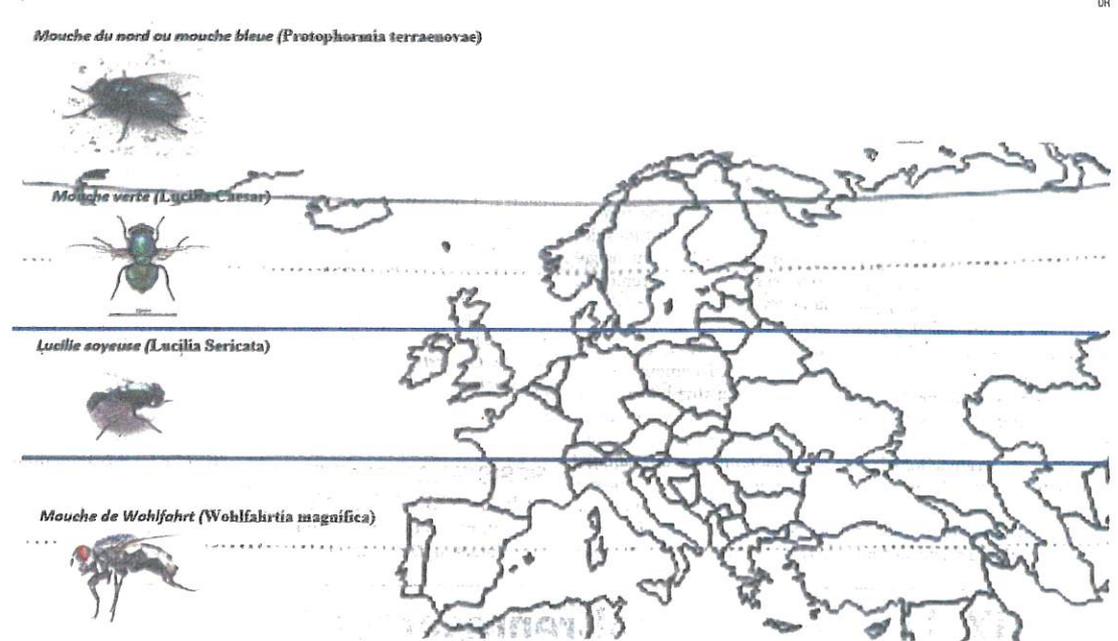
Les lésions causées par les larves de mouches pondues sur les plaies ou sur la peau des animaux sont connues de longue date : les dégâts occasionnés par les asticots, lésions regroupées sous le nom de myiases, sont régulièrement exacerbés aux périodes chaudes et les mouches en cause habituellement bien connues sur les territoires concernés. Ainsi, le Limousin répertoriait des myiases principalement causées par *Lucilia sericata* depuis de nombreuses années. Quelques cas de myiases à *Wohlfahrtia* étaient répertoriés essentiellement dans les zones d'altitude à plus de huit cents mètres jusqu'en 2012.

La Vienne a décrit l'apparition de gros asticots en 2012 impliqués dans des lésions des pieds et des vulves de brebis dans un rayon de dix kilomètres autour de Mauprévoir, Pressac et Availles Limousine ; Ces asticots ont finalement été identifiés en 2014 par le Pr Jacques Guillot de l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort qui a confirmé l'implication de *Wohlfahrtia* dans ces secteurs habituellement colonisés par les *Lucilia*. Depuis, cette mouche s'est développée sur le sud Vienne, le nord Charente et la Haute Vienne.

Cette mouche a en fait une répartition géographique mondiale : elle n'est pas spécifique à la France et de nombreux pays sont touchés sur le pourtour méditerranéen.

UNE MOUCHE DE GRANDE TAILLE FACILEMENT CONFONDUE AVEC LA MOUCHE À DAMIER «SARCOPHAGA», DES LÉSIONS PROFONDES ET DÉLABRANTES LIÉES AUX LARVES

L'agent causal habituel des myiases est la mouche *Lucilia sericata*, insecte de 8 à 10 mm de longueur vert métallique : la mouche *Wohlfahrtia* récemment identifiée peut mesurer jusqu'à 14 mm ; elle est souvent confon-



Zones d'activité des principaux agents de myiases traumatiques en Europe (d'après S. Sotiraki)

Une infestation parasitaire connue depuis plus de trente ans mais dont la répartition géographique évolue

due avec *Sarcophaga*. *Wohlfahrtia* a la particularité de déposer des larves sur ces hôtes et non un œuf : environ 150 larves L1 seront déposées sur la peau saine humide ou sur des plaies qui en quinze à vingt jours se transformeront en mouches ; en quatre mois, ce sont donc près de sept générations qui peuvent se succéder... La rupture précoce du cycle est donc essentielle pour maîtriser ces populations.

La larve L1 ne se nourrit pas mais se transforme rapidement en larves L2 puis L3 qui vont attaquer profondément les tissus créant des canaux profonds parfois jus-

qu'à l'os avec une forte inflammation associée et une douleur marquée. Sur les ovins, les lésions de myiases sont principalement vulvaires et interdigitées ; des localisations plus ponctuelles sont notées sur le conduit auditif et la tête des béliers en cas de blessure près des cornes. Le nombre d'asticots par plaie ou lésion reste modéré : les $\frac{3}{4}$ des cas comportent moins de

vingt larves. Les surinfections bactériennes sont assez fréquentes mais la mort reste assez rare. La mouche adulte reste difficile à piéger et sa biologie est encore peu connue bien qu'une thèse vétérinaire soit en cours sur ce sujet. Le comportement de la mouche adulte a été étudié : celle-ci se pose directement sur l'animal en général sur les zones délainées humides ; le développement semble maximal quand

il fait chaud et sec ; l'insecte entre peu dans les bâtiments, et reste un parasite obligatoire.

La puppe s'enfouit dans le sol entre 5 et 60 cm de profondeur avant de se transformer en adulte ; celui conduit à recommander d'éviter les zones meubles autour des parcelles ; la profondeur d'enfouissement fait que le hersage n'est hélas pas efficace à 100%...



Aspects de la mouche et des myiases vulvaires (GRASL)

Principales caractéristiques des myiases ovines en France (d'après Jean-Pierre Alzieu et Jean-Marie Gourreau)

	Oestridae	Calliphoridae	Sarcophagidae
Famille	Oestridae	Calliphoridae	Sarcophagidae
Espèce	<i>Oestrus ovis</i>	<i>Lucilia sericata</i>	<i>Wohlfahrtia magnifica</i>
Myiase	Naso-sinuaie obligatoire	Cutanée facultative	Cutanée obligatoire
Morphologie de la mouche	10 à 12 mm de long Couleur gris foncé Absence de pièces buccales	6 à 11 mm de long Couleur verte ou bleu-vert métallique	8 à 14 mm de long Couleur gris-noir, avec un abdomen en damier, yeux rouge brique
Cycle biologique	Larvipare 300 à 600 larves par mouche Durée : 70 jours au minimum	Ovipare 1000 à 3000 œufs par mouche Durée : 12 à 27 jours selon la température	Larvipare 120 à 170 larves par mouche Durée : 15 à 20 jours selon la température
Espèces affectées	Ovins, caprins (+++) Homme (+/-) Chien, chat (ε)	Ovins (+++) Bovins, chevaux (+) Homme (ε)	Ovins, caprins (+++) Chevaux, bovins (+) Homme, chien (ε)
Attraction des mouches et localisation chez l'hôte	Entrée des cavités nasales (ovins, caprins) Cavités, nasales et sinuales Yeux (homme)	Matière organique en décomposition Plaies, toison humide ou lésée, souillures de l'arrière train par la diarrhée Zones enlignées surtout	Tissus sains ou plaies Espaces inter-digités Vulve, prépuce, entrée du conduit auditif Zones délinées
Périodes d'infestation	Mai-juin à septembre	Avril à octobre	Juillet à septembre
Répartition géographique	Fréquente dans le sud de la France Rare dans le nord (gradient nord-sud) Absente en montagne (au-dessus de 1000 m d'altitude)	Surtout en plaine Toujours des altitudes inférieures à 1000 m	Surtout en montagne (Pyrénées et Alpes) altitudes supérieures à 800 ou 1000 m Plus récemment en plaine dans la Vienne, du niveau de la mer à la montagne en Corse



Wohlfahrtia magnifica

(adulte)

Mouche de Wohlfahrt

Sarcophaga carnaria
(adulte)

Mouche à damier



Sarcophaga carnaria aussi appelée Mouche à damier et Wohlfahrtia Magnifica se ressemblent... L'abdomen plus grisé et les points noirs la distingue.

*** De l'espèce (+) = fréquent, (-) = rare, (ε) = exceptionnel

RECOMMANDATIONS POUR LA MAÎTRISE DES MYIASES SUR LES OVINS

Ces myiases peuvent se maîtriser par application de Deltaméthrine en excipient huileux avec 5 ml à minima, en application directe sur la plaie et les larves, sans curetage.

Le Deltanil® ou le Spotinor® sont homologués pour cet usage et les essais terrain concluent à 90% de réussite et 10% de cas nécessitant une extraction manuelle. On compte environ 10% de récidive.

Il est essentiel de penser à bien tuer les larves et pas les laisser au sol pour éviter que le cycle ne reprenne !

En cas d'extraction manuelle, il faut veiller à ne pas trop léser les tissus car cela favorise les surinfections bactériennes.

De façon générale, il est recommandé, 24 heures après traitement, de vérifier la propreté de

la plaie, et d'appliquer une pommade cicatrisante.

D'autres molécules peuvent être recommandées : la Cyperméthrine (Ectofly®), ou le Phoxime (Sebacil®) en traitement conventionnel, l'Huile de cade (plus ou moins fluidifiée), les huiles essentielles de géranol ou d'eucalyptus citriodora en production biologique (Oxylis® ou Stopmyiasis® par exemple).

N'hésitez pas à prendre conseil auprès de vos vétérinaires !

UNE INDISPENSABLE PRÉVENTION

La prévention passe par la maîtrise des principaux facteurs de risque que sont les affections des pieds, les plaies diverses et le renforcement des traitements préventifs en cas de chaleurs ou de pose d'éponges sur les brebis. Pour les affections des pieds, il est essentiel de mettre en place un plan de prévention du piétin et du mal blanc avec au besoin

des pédiluves réguliers.

Les plaies (sur la tête des bœliers, les plaies de bouclage, nombril parfois...) doivent être surveillées de près et il faut en assurer une cicatrisation rapide (bombe, trempage...).

Les périodes où les femelles présentent des écoulements vaginaux sont particulièrement à risque et ce d'autant plus que l'éleveur pratique des coupes de queue courtes. Durant les périodes de saillie ou de synchronisation de chaleurs, il est recommandé de rentrer les brebis ou d'utiliser un insectifuge ou un antiparasitaire externe autour de la vulve.

Seul un protocole complet permet la maîtrise de ces myiases avec mise en place d'une protection corporelle en respectant les limites de rémanence des différents produits.

Les essais réalisés montrent les durées de protection suivantes si les conditions d'application sont

respectées :

- 1- Clik® (Dicyclanil) 6 ml pour 10 kg, application à 45 cm du corps pour obtenir 4 bandes larges de 10 cm, à éviter en cas de forte pluie → durée 12 semaines
- 2- Ectofly®, ou Spotinor® ou Deltanil® avec application au contact de la peau (sonde au contact de la peau) → durée 4 semaines
- 3- Pyréthrine ou organophosphoré (Sebacil® ou Butox®) en solution diluée avec application d'au moins 2 litres par brebis → durée 4 semaines
- 4- Oxylis® ou Stopmyiasis® en pulvérisation sur les flancs → durée 2 semaines

La supplémentation en libre-service avec des seaux à base d'ail améliore l'efficacité des dispositifs précédents sous réserve de veiller à la concentration en ail des seaux, d'humidifier et de fractionner les seaux en cas de sécheresse, et de respecter la mise à disposition d'un seau pour vingt

à quarante ovins.

En cas de problème de pieds, il est parfois indispensable de compléter la protection corporelle par des pédiluves avec des antiparasitaires externes comme le Sebacil® ou le Butox® à 50 pour mille ou avec un pédiluve sec tous les quinze jours. Il est important de préciser que les molécules citées ont de très faible rémanences ce qui minimise le problème d'éco-toxicité des résidus de bain : le Phoxime est dégradé au bout d'une semaine à l'air libre et les pyréthrinoides sont dénaturés par la matière organique et les UV (photolyse).

Enfin, un plan collectif de prévention avec une intervention précoce, organisée et simultanée par zone est souvent le gage de l'efficacité de cette prévention sanitaire.

DR CHRISTELLE ROY
GCDS

GDS CORREZE - COVID 19. Informations concernant la continuité des activités

Le GDS Corrèze reste à votre disposition notamment pour toutes les activités relevant des délégations de service public en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire ainsi que pour les activités sanitaires et d'hygiène urgentes.

La navette assurant le ramassage des prélèvements chez les vétérinaires à destination du laboratoire reste fonctionnelle, Y COMPRIS LES PRÉLEVEMENTS DE SANG ET DE CARTILAGE DESTINÉS A UNE ANALYSE BVD. Il n'y a donc pas de changement quant à la gestion des prélèvements de cartilage auricu-

laires. Ceux-ci doivent être idéalement conservés au réfrigérateur le temps de les déposer chez le vétérinaire sachant que le délai entre le prélèvement et le dépôt ne doit pas dépasser une semaine. IL EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ DE LES CONGELER car la conservation ultérieure lors du transport et le traitement à

réception au laboratoire sont alors modifiés.

Les analyses de laboratoire sont réalisées sans modification notable de délai à ce jour. L'accès aux locaux de l'Immeuble Consulaire est cependant restreint et nous vous invitons donc à nous contacter par téléphone pour prendre rendez-vous si besoin afin de limiter le nombre

de personnes présentes simultanément dans nos locaux.

Nos horaires ont été aménagés au sein de la Chambre d'Agriculture : nous sommes dorénavant joignables de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

Nous mettons tout en œuvre pour vous protéger et protéger nos équipes en respectant les mesures «barrières» préconisées (lavage

régulier des mains, maintien d'une distance minimum entre personnes).

Certains de nos personnels sont ponctuellement en télétravail ; nous vous invitons au besoin à leur laisser un message auprès de notre secrétariat, ils vous rappelleront dans les meilleurs délais.